

La politique étrangère de la Russie
au Proche, au Moyen et en Extrême-Orient
(POL540N-10)

Chargés de cours: Jean-Sébastien Barriault et Erik Burgos

Heure: Lundi de 9h30 à 12h30

Local: A-3535

Disponibilités: Sur rendez-vous

Courriels: barriault.jean-sebastien@uqam.ca; burgos.erik_james@uqam.ca

Descriptif et plan du cours

Objectifs et contenu du cours:

Ces dernières années, la Fédération russe s'est illustrée sur la scène internationale comme premier contestataire de l'ordre international fondé sur la Pax Americana par la promotion et le renforcement de la multipolarité et du multilatéralisme. Ce rôle qu'elle s'est donnée avec un succès variable demeure hors de proportion avec la taille et le poids de son économie. Cette posture singulière – qui défraie régulièrement l'actualité au sein de l'appareil médiatique occidental – s'inscrit dans une problématique plus large de reconquête du statut privilégié de grande puissance mondiale. Ce rééquilibrage des rapports de force internationaux souhaité par le Kremlin se décline selon plusieurs axes (économique, énergétique, militaire, politique, mais aussi social et culturel) qu'il convient d'étudier pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de la politique étrangère russe contemporaine. Le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient constituent un point d'observation idéal pour aborder cette dynamique. En témoignent notamment le partenariat stratégique avec la Chine, la création conjointe de nouvelles institutions supranationales (Union eurasiatique, Banque de développement du BRICS, Organisation de coopération de Shanghai), la coopération militaire intensifiée avec l'Inde, le soutien militaire au régime syrien ou encore la médiation politique sur le dossier du nucléaire iranien.

Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiants intéressés par la Russie comme acteur international spécifique qu'à ceux plus généralement désireux de mieux comprendre les mécanismes effectifs et les déploiements possibles d'une diplomatie d'État à travers l'exemple concret d'un acteur dont l'implication sur la scène internationale est croissante.

Il vise ainsi à fournir aux étudiants une vision/compréhension transversale des enjeux internationaux auxquels est confrontée la Russie et des réponses qu'elle y apporte, au travers d'une analyse des relations que l'État russe entretient vis-à-vis d'un certain nombre de pays situés dans les régions du Proche, Moyen et Extrême-Orient. L'enseignement prodigué privilégiera une structure thématique, propre à nourrir une réflexion critique et constructive sur des sujets d'actualité. Dans cette perspective, la question des enjeux énergétiques, de la coopération militaire, des intérêts économiques ainsi que celle de la lutte contre le terrorisme seront centrales.

Méthode d'enseignement et d'évaluation:

La méthode d'enseignement sera essentiellement basée sur le mode du cours magistral interactif, sans exclure toutefois la possibilité d'aborder et d'approfondir certains thèmes correspondant plus spécifiquement aux centres d'intérêts des étudiants.

S'agissant de l'évaluation, cette dernière sera fondée sur un ensemble de quatre critères spécifiques : la présence et la participation active au cours (1), la production de notes de synthèse (2), la rédaction d'un travail écrit (3) et la présentation orale (4).

1. La présence et la participation active au cours (10 %)

Votre présence au cours est nécessaire et cruciale pour le bon déroulement de celui-ci, chaque séance apportant un nouvel éclairage thématique qui, mis en parallèle, forme un socle commun indissociable pour comprendre la politique russe au Proche, au Moyen et en Extrême-Orient. Votre participation devra indéniablement suggérer, voire démontrer, une lecture attentive des textes proposés pour lecture, ainsi qu'un effort de réflexion et de synthèse.

2. La note de synthèse (20 %)

L'exercice proposé consiste à rendre compte en trois pages maximum d'un ensemble de quatre documents pertinents (articles académiques, extraits de monographies, articles de presse, billets de blog, sites institutionnels) abordant une même problématique (cas sectoriel, question politique, thématique nationale) mais soutenant des opinions différentes. La note de synthèse devra être en lien avec l'une des séances thématiques du cours et intégrer l'une des lectures obligatoires pour la séance visée. Elle doit être présentée d'une façon claire, concise et dynamique de telle sorte que l'on puisse se faire rapidement un avis sur le corpus de textes sans avoir besoin de prendre connaissance de celui-ci. Ce travail, qui devra annexer en pièce jointe les quatre documents, devra impérativement être envoyé aux deux professeurs, au plus tard la veille de la séance concernée avant minuit. En tout, trois notes de synthèse pourront être produites durant le semestre. Il est à noter que seuls les deux meilleurs résultats seront compilés.

3. Le travail écrit (35 %)

Il s'agit, à partir de la lecture critique des textes proposés pour chaque séance, d'engager une réflexion sur une thématique abordée en classe et d'en produire une analyse écrite. Le travail écrit, qui prend la forme d'un rapport de lecture critique, devra éviter l'écueil du simple résumé de textes et mettre plutôt l'emphase sur les arguments des différents auteurs en rapport les uns avec les autres, tout en soulignant leurs proximités, leurs

convergences et/ou leurs disparités. Idéalement, ce document – d’une longueur minimal d’une dizaine de pages – devra en outre identifier des dimensions ou des perspectives complémentaires. Ce travail en question devra obligatoirement être soumis en un seul exemplaire aux deux professeurs lors de la dernière séance.

4. Présentation orale (35 %)

Les présentations orales auront lieu lors des deux dernières séances. Chaque étudiant pourra présenter en classe les résultats tirés de ses recherches dans le cadre de la production de son travail écrit. L’étudiant sera évalué plus spécifiquement sur la qualité de sa présentation, sur la maîtrise de son sujet et sur sa participation générale aux débats.

Plan sommaire du cours:

I) Introduction : Éléments conceptuels identitaires et historiques

Séance 1. Eurasisme et russité : l’Orient dans la constitution de l’identité nationale russe

Séance 2. De l’occidentalisme radical de 1992-1993 à la doctrine Primakov : ruptures et continuités de la politique étrangère russe en Orient

Séance 3. La Russie et l’Orient depuis Poutine : la question chinoise, l’antagonisme Iran/Arabie saoudite et l’alliance russo-turque

II) Champs d’action transversaux de la diplomatie russe

Séance 4. La diplomatie des hydrocarbures : le partenariat russo-chinois et la stratégie énergétique dans le bassin levantin

Séance 5. Les défis de la coopération économique, financière et commerciale : Union eurasiatique et route de la soie

Séance 6. Défense et sécurité : la Russie dans l’Organisation de coopération de Shanghai et son complexe militaro-industriel

Séance 7. Quand Moscou voit vert : la place de l’Islam en Russie et la lutte contre le terrorisme

Séance 8. La Russie et le droit international : la résolution des conflits syrien et israélo-palestinien et la gestion du dossier nord-coréen

III) La Russie et les interactions avec son environnement

Séance 9. Les diasporas russes et la question de l’immigration, un levier politique ?
Les cas israélien et chinois

Séance 10. La Russie au sein du BRIC : une nouvelle position de force ?

Séance 11. Perspectives et enjeux futurs de la relation avec le Proche, le Moyen et l’Extrême-Orient

IV) Présentations orales

Séance 12. Présentation orale des étudiants

Séance 13. Présentation orale des étudiants

Programme de lectures par séance:

Les lectures sont constituées pour moitié de sources francophones.

I) Introduction : Éléments conceptuels identitaires et historiques

Séance 1. Eurasisme et russité : l'Orient dans la constitution de l'identité nationale russe

* *Marlène Laruelle. La quête d'une identité impériale. Le néo-eurasisme dans la Russie contemporaine, Petra : Paris, 2007, chapitre introductif*

* *Anita Sengupta. Heartlands of Eurasia : The Geopolitics of Political Space, New York, Lexington Books, 2009, chapitres 1 et 2*

* *Dmitri Trenin. The End of Eurasia: Russia on the Border between Geopolitics and Globalization, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 2002, chapitres 1 et 2*

Séance 2. De l'occidentalisme radical de 1992-1993 à la doctrine Primakov : ruptures et continuités de la politique étrangère russe en Orient

* *Hélène Carrère d'Encausse. La politique soviétique au Moyen-Orient, 1955-1975, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975, chapitre introductif*

* *Akihiro Iwashita. Russo-chinese relations in the post-cold war period in Slavic Research Center, Winter Symposium Socio-Cultural Dimensions of the Changes in the Slavic-Eurasian World, 1996, [en ligne], URL: <http://goo.gl/KDrrfY>*

* *Evguény Primakov. Au cœur du pouvoir : mémoires politiques, Paris : Editions des Syrtes, 2002, premier chapitre*

Séance 3. La Russie et l'Orient depuis Poutine : la question chinoise, l'antagonisme Iran/Arabie saoudite et l'alliance russo-turque

* *Jacques Lévesque. Moscow's evolving partnership with Beijing : Countering Washington's hegemony in Russia after 2012 : from Putin to Medvedev to Putin, continuity, change, or revolution? sous la dir. de J. L. Black, Michael Johns et Alanda Theriault, Abingdon, Routledge, 2013, pp. 184-202*

* *Hélène Carrère d'Encausse, La Russie entre deux mondes, Paris, Pluriel, 2010, pp. 145-175*

* *Clément Therme. L'Iran et la Russie face aux crises du Moyen-Orient : entre connivence et divergence in Politique étrangère, Vol. 1, Printemps, 2013, pp. 131-143*

* *Fiona Hill et Omer Taspinar. La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statu quo ? in Politique étrangère, Vol. 5, 2007, pp. 153-166*

II) Champs d'action transversaux de la diplomatie russe

Séance 4. La diplomatie des hydrocarbures : le partenariat russo-chinois et la stratégie énergétique dans le bassin levantin

* *Linda Jakobson, Paul Holtom, Dean Knox et Jingchao Peng, China's Energy and Security Relations with Russia: Hopes, Frustrations and Unvertainties, in SIPRI Policy Paper, no 29, 2011, pp 26 à 40, [en ligne], URL : <http://goo.gl/OhFnZY>*

* *Julien Nocetti. Quelle politique énergétique pour la Russie au Moyen-Orient ? in Politique étrangère, Vol. 1, Printemps, 2013, pp. 93-105*

* *Hélène Carrère d'Encausse. La Russie entre deux mondes, Paris : Pluriel, 2010, pp. 187-204*

Séance 5. Les défis de la coopération économique, financière et commerciale : Union eurasiatique et route de la soie

* *Julien Vercueil. L'Union économique eurasiatique : une intégration au prisme de la Russie in Géoéconomie, Vol. 4, Num. 71, 2014, pp. 167-184*

* *Streemati Ganguli. Russia's Policy Towards the Asia-Pacific Region in the Post-Cold War Era, in Asiatic Russia : Partnership and Communities in Eurasia, Anita Sengupta dir., Kolkata, Maulana Abul Kalam Azad Institute of Asian Studies, 2009, pp. 152-164*

Séance 6. Défense et sécurité : la Russie dans l'Organisation de coopération de Shanghai et son complexe militaro-industriel

* *Hélène Carrère d'Encausse. La Russie entre deux mondes, Paris : Pluriel, 2010, pp. 175-187*

* *Isabelle Facon. Industrie d'armement russe: une situation paradoxale in Géoéconomie, no 57, 2011-2012, pp. 61-69, [en ligne], URL : <http://goo.gl/Afu0z8>*

* *Louis-Marie Clouet. Rosoboronexport, fer de lance de l'industrie russe de l'armement, IFRI, Septembre 2007, [en ligne], URL : <https://goo.gl/xywf9r>*

Séance 7. Quand Moscou voit vert : la place de l'Islam en Russie et la lutte contre le terrorisme

* *Andreï P. Tsygankov. La Russie et le Moyen-Orient : entre islamisme et occidentalisme in Politique étrangère, Volume 1, Printemps, 2013, pp. 79-91*

* *Viatcheslav Avioutskii. La Russie et l'Islam in Politique internationale, Numéro 107, 2005, pp.73-93*

Séance 8. La Russie et le droit international : la résolution des conflits syrien, israélo-palestinien et la gestion du dossier nord-coréen

* *Frédéric Pichon. La Syrie, quel enjeu pour la Russie ? in Politique étrangère, Volume 1, Printemps, 2013, pp. 107-118*

* *Robert O. Freedman. Russia, Israel and the Arab-Israeli Conflict: The Putin Years in Middle East Policy, vol. 17, numéro 3, 2010, pp. 51-63*

* *Leszek Buszynski. Russia and North Korea: Dilemmas and Interests in Asian Survey, Vol.49, Num. 5, 2009, pp. 809-830*

III) La Russie et les interactions avec son environnement

Séance 9. Les diasporas russes et la question de l'immigration, un levier politique ? Les cas israélien et chinois

* *Anne De Tinguy. Les Russes d'Israël : une minorité très influente, Les études du CERJ, numéro 48, Paris : Centre d'études et de recherches internationales, 1998.*

* *Viktor I. Dyatlov. Chinese Migrants and Migrantophobia in Contemporary Russia: Stereotypes and Mechanisms of Their Formation, in Asiatic Russia : Partnership*

and Communities in Eurasia, Anita Sengupta dir., Kolkata, Maulana Abul Kalam Azad Institute of Asian Studies, 2009, pp. 244-255

Séance 10. La Russie au sein du BRIC : une nouvelle position de force ?

* S. Neil Macfarlane. *The 'R' in BRICS: Is Russia an emerging power? in International Affairs, Vol. 82, 2008, pp. 41-57*

* Bobo Lo. *La Russie, la Chine et les BRICS: une illusion de convergence? in Russie. Nei.Visions, no 92, mars 2016, [en ligne], URL : <http://goo.gl/ubTTZ8>*

Séance 11. Perspectives et enjeux de la relation avec le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient

* Hanna Notte. *Russia in Chechnya and Syria: Pursuit of Strategic Goals in Middle East Policy, Vol. 23, Num. 1, pp.59-74*

* Aglaya Snetkov et Marc Lanteigne. *The Loud Dissenter and Its Cautious Partner: Russia, China, Global Governance and Humanitarian Intervention in International Relations of the Asia-Pacific, Vol. 15, Num. 1, 2015, pp.113-146*

* Hélène Carrère d'Encausse. *La Russie entre deux mondes, Paris : Pluriel, 2010, pp. 204-217*

Séance 12. Présentation orale des étudiants

Séance 13. Présentation orale des étudiants

Bibliographie complémentaire

- Helen BELOPOSLKY. *Russia and the Challengers: Russian alignment with China, Iran, Iraq in the Unipolar Era*, New York: Palgrave Macmillan, 2009
- Robert DANNREUTHER et Luke MARCH. *Russia and Islam: State, Society and Radicalism*, London: Routledge, 2010
- Lorraine DE MEAUX. *La Russie et la tentation de l'Orient*, Paris : Fayard, 2010
- S. J. FLANAGAN. The Turkey–Russia–Iran Nexus: Eurasian Power Dynamics (163-178) in *The Washington Quarterly*, Volume 36, Numéro 1, 2013, pp. 163-178
- Carter HANNAH et Anoushiravan EHTESHAMI. *The Middle East's Relations with Asia and Russia*, London: Routledge Curzon, 2004
- Linda JAKOBSON, Paul HOLTOM et al. China's Energy and Security Relations with Russia: Hopes, Frustrations and Uncertainties in *SIPRI Policy Paper*, Numéro 29, Octobre 2011
- Andrej KREUTZ. *Russia in the Middle East: Friend or Foe*. Westport : Praeger Security International, 2007, pp. 123-135
- Marlène LARUELLE et Sébastien PEYROUSE. *Islam et politique en ex-URSS : Russie d'Europe et Asie centrale*, Paris : L'Harmattan, 2005
- Zvi MAGEN et Vitaly NAUMKIN. *Russia and Israel in the Changing Middle East: Conference Proceedings*, Tel Aviv: Institute for National Security Studies, 2013

- Talal NIZAMEDDIN. *Putin's New Order in the Middle East*, London: Hurst & Company, 2013
- Katerina OSKARSSON et Steve A. YETIV. Russia and the Persian Gulf : Trade, Energy and Interdependence in *The Middle East Journal*, Volume 67, Numéro 3, Summer 2013, pp.381-403
- Harsh V. PANT. The BRICS Fallacy in *The Washington Quaterly*, Volume 36, Numéro 3, Octobre 2013, pp. 91-105
- John PARKER. *Persian Dreams: Moscow and Tehran since the Fall of the Shah*. Washington : Potomac books, 2008
- Evgueny PRIMAKOV. *Russia and the Arabs: Behind the Scenes in the Middle East from the Cold War to the Present*, New York: Basic Books, 2009
- Clément THERME. *Les relations entre Téhéran et Moscou depuis 1979*, Paris : Presses universitaires de France, 2012
- Dmitri TRENIN. *Russia : The Challenges of Transformation*, New York : New York University Press, 2011
- _____ . Moscow on the Pacific : The Missing Piece in the "pivot" to "Asia" in *Current History*, Volume 111, Numéro 747, Octobre 2012, pp. 202-274
- Yike ZHANG. Les relations sino-russes du point de vue chinois in *Outre-terre*, Volume 2, Numéro 19, 2007, pp. 317-328

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.